



**SOULAINES
sur AUBANCE**

ANNUAIRE

Mairie

tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
mairie@soulaines-sur-aubance.fr
Panneaupocket.fr

Grange aux Dîmes

http://grangeauxdimes.
pagesperso-orange.fr/

Bibliothèque

Lundi 16h-18h et mercredi
16h30-19h
biblisoulaines@orange.fr
02-41-44-29-72

École (direction)

02-41-45-72-08

Accueil périscolaire

02-41-57-63-98
06-08-01-61-62

Transport solidaire

02-41-45-30-21

Cabinet infirmiers

02-41-45-32-93

SOULAINES INFOS N°113 MARS.2020

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 14 h à 17 h 30,
et les samedis matins de 9 h à 12 h.

La pensée du mois : *L'avenir est une porte, le passé en est la clé.*
Victor HUGO (écrivain français 1802-1885)

La troupe de l'Espoir va bientôt entamer sa nouvelle saison théâtrale.

Nous interprétons une pièce de Ray Cooney, dans laquelle « un chauffeur de taxi mène une double vie avec 2 femmes et 2 appartements, mais un grain de sable va bouleverser son quotidien... »

Nous espérons vous voir nombreux !

Alors...

À vos marques...

Prêts...

Partez !

Les réservations sont ouvertes :

<http://espoirsoulaines.wixsite.com/asso>

L'association l'Espoir présente
STATIONNEMENT ALTERNÉ
Une comédie de Ray Cooney

MONTREUIL
IVRY / SEINE

MARS 2020

MERCREDI 18 - 20H30
VENDREDI 20 et 27 - 20H30
SAMEDI 14, 21 et 28 - 20H30
DIMANCHE 29 - 16H00

RÉSERVATIONS sur internet
www.espoirsoulaines.wix.com/asso
06 44 84 71 87

tarif normal : 8 €
adhérents : 5 €
-12 ans : 3 €

La Grange aux Dîmes
SOULAINES SUR AUBANCE

Chers concitoyens
Je vous informe que mes colistiers et moi-même avons décidé de ne pas nous représenter aux prochaines élections municipales.
Je tenais à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui nous ont soutenus lors de ce mandat.
Soyez convaincus que les élus et moi-même tiendrons notre engagement jusqu'au bout de ces six ans, afin que les projets engagés se réalisent, dans le respect de chacun et dans l'intérêt de tous.
A vous rencontrer. Michel Colas, maire.

**Élections
municipales
le 15 mars 2020
8h-18h
à l'école publique**

**Pièce d'identité
Obligatoire**

www.service-public.fr

Comité des Fêtes

Le dimanche 29 mars 2020, la **9ème Randonnée pédestre** vous propose de profiter des premiers jours du printemps sur deux beaux itinéraires (6 km et 12 km), en toute sécurité.

Possibilité de prolonger autour d'un bon repas COLOMBO préparé sous vos yeux.

Accueil dès 8h30 à la Salle Cortequisse,
départ de 9h à 10h. Repas à 13h.

Dépôt des Inscriptions en Mairie jusqu'au 21 mars.

Informations : vu.fr/BRy



Compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 26 février 2020.

En l'absence des 2 conseillers d'opposition et de 2 adjointes, le conseil n'a pas pu se tenir, faute de quorum. Le prochain conseil a été fixé le mardi 3 mars.

Compte-rendu du Conseil municipal du mardi 3 mars 2020.

- Retrait des délégations dans les fonctions d'adjointes au maire
- Demande de subvention DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour l'Espace Tilleul (40 000 €)
- Demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux 34 639€) Amendes de police (15 000€) Région (9 896€) pour travaux de voirie
- Budget panneaux photovoltaïques (comptes 2019-BP 2020)
- Budget commune (comptes 2019-BP 2020)

Quelques données financières concernant la commune (analyse de la Trésorerie de Trélazé)

- Sur la période 2014-2018, les produits réels de fonctionnement ont augmenté de 15%, mais les charges réelles de fonctionnement ont augmenté de 19%.
- La capacité d'auto financement nette est de 48 € par habitant, la moyenne régionale est de 104 €.
- L'encours total de la dette a diminué sur la période, 61 € par habitant contre la moyenne régionale à 568 €.
- Des possibilités d'investissement sont envisageables notamment par le recours à l'emprunt en raison du très faible endettement de la commune.

Quelques autres données financières (mairie)

- Le dernier emprunt communal lié à l'investissement se termine en 2021.
- Pour les panneaux photovoltaïques, l'emprunt se terminera en 2027.

Ci-dessous l'évolution des dotations pour la commune durant le mandat.

En euros	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
DOT. GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	205 371	198 332	188 927	178 016	173 999	178 381	182 697
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	18 109	17 935	19 521	20 840	22 905	25 249	26 675
DOT. NATIONALE DE PEREQUATION	31 089	26 198	18 995	17 096	15 386	14 246	17 095
TOTAL	254 569	242 465	227 443	215 952	212 290	217 876	226 467
ECART (Par année)		- 4,7 % - 12 104	- 6,2 % - 15 022	- 5 % - 11 491	- 1,7 % - 3 662	+ 2,64 % + 5 586	+ 3,94 % + 8 591

Ci-dessous le budget prévisionnel 2020 pour la commune

Dépenses d'investissement 879 024 €	
Réhabilitation maison du bourg	229 800
Remboursement emprunt Capital	28 085
Réaménagement Espace Tilleul	386 580
Éq. informatique mairie et photocopieurs mairie/école	11 035
Convention de gestion (voirie ALM)	137 983
Achats site groupe scolaire	4 700
Déficit reporté	61 000
Mat. pour bât. (bibli, cuisine, GaD, église) et ent. div.	19 841

Recettes d'investissement 879 024€	
Subv. diverses (SIEM, Région, DSIL, DETR)	144 400
FCTVA (récupération de TVA)	10 000
Taxe d'aménagement	14 815
Emprunt	177 664
Total investissement reporté	205 553
ALM voirie fonctionnement / investissement	114 303
Restes à réaliser	55 696
Virement de la section fonctionnement	130 739
Amortissements divers	9 218
Ecritures comptables	16 635

Recettes de fonctionnement 1 057 110 €	
Excédent de fonctionnement 2019 reporté au budget de fonctionnement 2020	148 133
Atténuation de charges	5 000
Redevances diverses, concessions, locations mobilières	122 527
Impôts et taxes	460 000
Dotations, subventions et participations	290 100
Locations de salles, loyers, régies	31 350

Dépenses de fonctionnement 1 057 110 €	
Eau, élec., autres factures, maintenances diverses, ent. voirie / bâtiments, timbres, tél.	299 225
Salaires et charges, médecin travail	444 980
Autres charges, indemnités élus	58 522
Int. sur emprunts, portage ALM, charges except.	29 618
Dotation de compensation ALM	94 026
Virement secteur investissement	130 739

Les autorisations d'urbanisme

Déposer son autorisation d'urbanisme en ligne <https://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/>

Avec la loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens en date de 2013, les usagers peuvent désormais saisir les administrations par voie électronique depuis le 7 novembre 2016. En matière d'urbanisme, le délai a été reporté au 1er janvier 2022.

La commune de Soulaines a souhaité anticiper cette date : elle permet dès aujourd'hui un dépôt dématérialisé sur un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, dit GNAU, accessible via le site internet de votre commune.

Les autorisations concernées à compter du 1^{er} mars 2020 (n° de CERFA entre parenthèses) :

- CUa - Certificat d'urbanisme (13410)
- DIA – Déclaration d'intention d'aliéner (10072)

Les autorisations concernées en 2021 (n° de CERFA entre parenthèses) :

- CUb - Certificat d'urbanisme (13410)
- DP - Déclaration préalable (13703, 13404, 13702)
- PC - Permis de construire (maison individuelle) (13406)
- PC - Permis de construire (13409)
- PA - Permis d'aménager (13409)
- PD - Permis de démolir (13405)
- MODIFICATIF - Permis de construire ou d'aménager modificatif (13411)
- TRANSFERT - Transfert sur permis de construire ou d'aménager (13412)

Vous pouvez contacter le service urbanisme qui vous indiquera la marche à suivre. (mais le dépôt en version papier restera possible).

Le CCAS
de Soulaines
vous informe.

**Parent,
La Caf
peut vous aider**

Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire
32 rue Louis Gain
49927 ANGERS cedex 9
0 810 25 49 30
(service 0 06 € min plus prix appel)

Toutes vos
démarches avec



Trouvons ensemble des solutions adaptées à votre situation

écoute
soutien
échange

Un travailleur social

- aide à trouver des réponses à vos questions
- vous soutient dans les démarches
- élabore avec vous un projet dans la durée
- propose des rencontres collectives sur différents thèmes (vacances, naissance...)

Une conseillère conjugale et familiale

- offre un soutien et un espace de parole, dans le respect de chacun.
- Vous êtes reçu(e) seul(e) ou en couple.



Transport Solidaire, pensez-y !

Institué en 2015, ce service a bien fonctionné : plus de 65 transports ont été effectués depuis cette date par 8 chauffeurs bénévoles.

N'hésitez donc pas, ces chauffeurs bénévoles se portent disponibles pour vous conduire si vous n'avez personne pour vous conduire chez le médecin, chez le coiffeur, ou pour tout simplement aller faire vos courses, ou tout autre rendez-vous. Un seul numéro 02 41 45 30 21 (mairie).

Du blues extra à la Grange aux Dimes !
 A quelques jours de la Saint-Valentin, la commission culturelle avait convié le groupe choletais **The Joss** pour fêter les amoureux. Le quintet a fait partager pendant plus d'1h30 sa passion musicale à des spectateurs enthousiastes qui n'ont pas hésité à danser à la fin du concert.

EXPOSITION

Photographies de Danse – par JD Lemarié
 réalisées et exposées à la Grange aux Dîmes

Les weekends du 18 avril au 3 mai.

Entrée libre ! www.jdlemarie.fr



Expo permanente en Mars
 à la Grange aux Dîmes
 de Gérard Baudouin « ma Loire intime »



4e Rallye de l'Europe
 organisé par le comité de jumelage
 le dimanche 17 mai 2020
 Renseignements : gerard.robin8@wanadoo.fr

Zero phyto : attention aux nouveaux désherbants

L'interdiction d'utilisation des pesticides pour les particuliers est appliquée depuis janvier 2019. Vous trouvez désormais des désherbants à base d'acides qui ne sont pas non plus sans conséquences. Pour évaluer la toxicité de ces désherbants, l'impact sur les daphnies (microcrustacés) a été mesuré et il en ressort que certains désherbants « naturels » sont nocifs⁽¹⁾.

Voici 3 bonnes raisons de s'en passer :

- 1- Ces substances vont acidifier le milieu et causer de réels dégâts dans l'équilibre de l'écosystème.
- 2- Les quantités nécessaires au m² sont très importantes, ce qui augmente considérablement les dépenses à l'achat du produit.
- 3- Le résultat sera peu satisfaisant : les acides vont griller les feuilles, sans atteindre les racines !

Le jardinage au naturel est VOTRE solution ! Pour en savoir plus, retrouvez sur notre site internet des trucs et astuces pour aménager votre jardin et entretenir votre potager, participez aux ateliers avec un Eco-jardinier du CPIE Loire-Anjou ou faites appel à un paysagiste signataire de la charte « objectif zéro phyto ».



Agenda des manifestations et liste des paysagistes sur
www.layonaubancelouets.fr

(1) Source : magazine « 60 millions de consommateurs » - n°548, mai 2019



Le prochain spectacle de la Commission culturelle aura lieu le samedi 4 avril à 20h30 salle de la Grange aux Dimes.

Au programme de cette soirée, de la chanson française avec le groupe **Caravelle** !

Ce trio offre des mélodies colorées et mélangées. Autant de musiques où s'entremêlent une voix douce, le son rock mélodique d'une guitare, le riff tranchant d'un accordéon festif, le tout soutenu par des rythmes subtiles et percutants.

Réservations au 02 41 45 30 21 (mairie)
 ou sur le site grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr

Tarifs : 12€, 7,50€ et 5€.